



1.4

DEC\_0093\_2026

**DÉCISION DU PRÉSIDENT****VÉRIFICATION DES APPAREILS DE LEVAGE CTM MONTFORT SUR RISLE**

Le Président de la Communauté de Communes de Pont-Audemer Val de Risle,

**VU** l'article L5211-1 du Code général des collectivités territoriales,

**VU** l'article L2122-23 du Code général des collectivités territoriales,

**VU** la délibération du conseil communautaire n° 94-2022 en date du 29 septembre 2022 portant délégation au Président ;

**CONSIDÉRANT** la nécessité d'engager un contrat pour procéder à la vérification périodique des équipements de levage du centre technique de Montfort sur Risle,

**Le Président décide** d'engager un contrat de vérification des équipements de levage avec Bureau Véritas pour les appareils suivants :

Quantitatif	Équipements	Périodicité
1	Échelle	Annuelle
1	Transpalette manuel	Annuelle
1	Appareil de levage / 1 élingue chaîne 2 brins équipée crochets longueur	Annuelle
1	Pince à bordures	Annuelle
1	Compacteur de sol thermique à conducteur porté	Annuelle
1	Cric de levage mobile à action manuel	Annuelle
1	Cric de levage mobile à action manuel	Annuelle
1	Tracteur agricole claas de 2013 de 8800kg équipé attache 3 points relevage et épareuse norematt de 2021 de 1070kg	Annuelle
1	Arbre à cardan épareuse du tracteur agricole	Annuelle
1	Chargeur JCB 406	Semestrielle
1	Mini pelle	Semestrielle
1	Grue Auxiliaire de chargement HIAB équipée crochet	Semestrielle

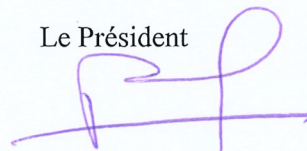
	sous rotor de capacité nominale 2500kg	
3	1 élingue chaîne 2 brins équipée crochets, 1 pince à bordures, 1 crochet ss rotor de capacité nominale 2500kg (grue auxiliaire)	Annuelle
1	Échelle, escabeau, plateforme	Annuelle
1	Transpalette manuel	Annuelle
2	Cric manuel	Annuelle
1	Grue hydraulique auxiliaire	Semestrielle
2	Engin mobile équipé en levage	Semestrielle
2	Engin mobile non équipé en levage (1 tracteur, 1 compacteur de sol)	Annuelle
1	Machine (arbre à cardan tracteur agricole / 1 visite par an demande client)	Annuelle

Cette proposition commerciale est valable 3 mois à partir du 09 février 2026. Elle formera contrat lors de son acceptation. Elle s'achève à la remise du livrable.

Le tarif global des prestations s'élève à : 610,35€ HT soit un total de 732,42€ TTC

Fait à Pont-Audemer, le 10/04/26

Le Président



Francis COUREL

